

Inscription et organisation

Inscription

Via notre site www.svgw.ch.

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

En s'inscrivant, la personne accepte les conditions générales (www.svgw.ch/CG).

Secrétariat et renseignements

SVGW, Association pour l'eau, le gaz et la chaleur,
Bureau romand, Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne
Tel. 021-310 48 60, Fax 021-310 48 61, lausanne@svgw.ch

Accès par l'autoroute:

Sortie Lausanne-Blécherette, direction Le Mont-sur-Lausanne, puis Cugy.

A la sortie de la localité de Cugy, prendre à droite direction «Centre de formation de La Rama». (panneau indicateur)



Cours de répétition SVGW sur la sécurité au travail ITIGS 003R

Extinction de feux de gaz



Cours de répétition sur la sécurité au travail ITIGS 003R

Dates du cours	Se référer aux dates indiquées sur notre site www.svgw.ch .
Horaire	08h15 – 12h45 Cours du matin, repas inclus ou 11h30 – 16h00 Cours de l'après-midi, repas inclus
Durée	1/2 journée
Lieu	SPSL Service de protection et de sauvetage Centre de formation de la Rama Route de la Rama 1053 CUGY / VD
Prix	Se référer aux prix indiqués sur notre site www.svgw.ch , (hors TVA), documentation de cours et repas inclus.
Assurance accident	Obligatoire et à la charge de tous les participants.
Public cible	Collaborateurs des distributeurs de gaz qui interviennent sur ou à proximité d'installations fonctionnant au gaz et personnes chargées de la surveillance.
Objectif	Les participants au cours apprennent à manipuler les gaz combustibles de manière plus sûre en cas d'incendie de gaz, grâce aux connaissances théoriques de base et à des exercices pratiques d'extinction.
Prérequis	Réussite du cours ITIGS 003 "Extinction des feux de gaz". ou Avoir suivi le cours de base «Intervention de Sécurité Gaz, ISG» Aptitude physique au travail. Veuillez informer la direction du cours avant le début du cours si des problèmes physiques vous empêchent de participer en toute sécurité aux exercices pratiques.

Cours de répétition sur la sécurité au travail ITIGS 003R

Équipement et matériel à apporter	<ul style="list-style-type: none">- Combinaison de protection contre la chaleur propre selon EN 11612 ou EN 469.- Cagoule ignifuge selon EN ISO 11612.- Protection des yeux selon EN 166, difficilement inflammable.- Casque de protection selon EN 397.- Protection des mains selon EN 407, protection contre la chaleur au contact et la chaleur de convection.- Protection des pieds selon EN ISO 20345, catégorie S3.
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Bref rappel théorique sur les bases des propriétés des gaz combustibles.- Prévention des risques et mesures de protection.- Équipement de protection individuel (EPI).- Exercices pratiques d'extinction dans des conditions difficiles.
Formateurs	Collaborateurs de l'Inspection Technique de l'Industrie Gazière Suisse (ITIGS) et intervenants externes.
Évaluation	Après avoir suivi le cours avec succès, les participants reçoivent une confirmation de participation au cours SVGW.